

Zeitschrift:	Générations : aînés
Herausgeber:	Société coopérative générations
Band:	34 (2004)
Heft:	10
Artikel:	"50+Santé" se mobilise pour des préretraités en pleine forme
Autor:	Prélaz, Catherine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-827221

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

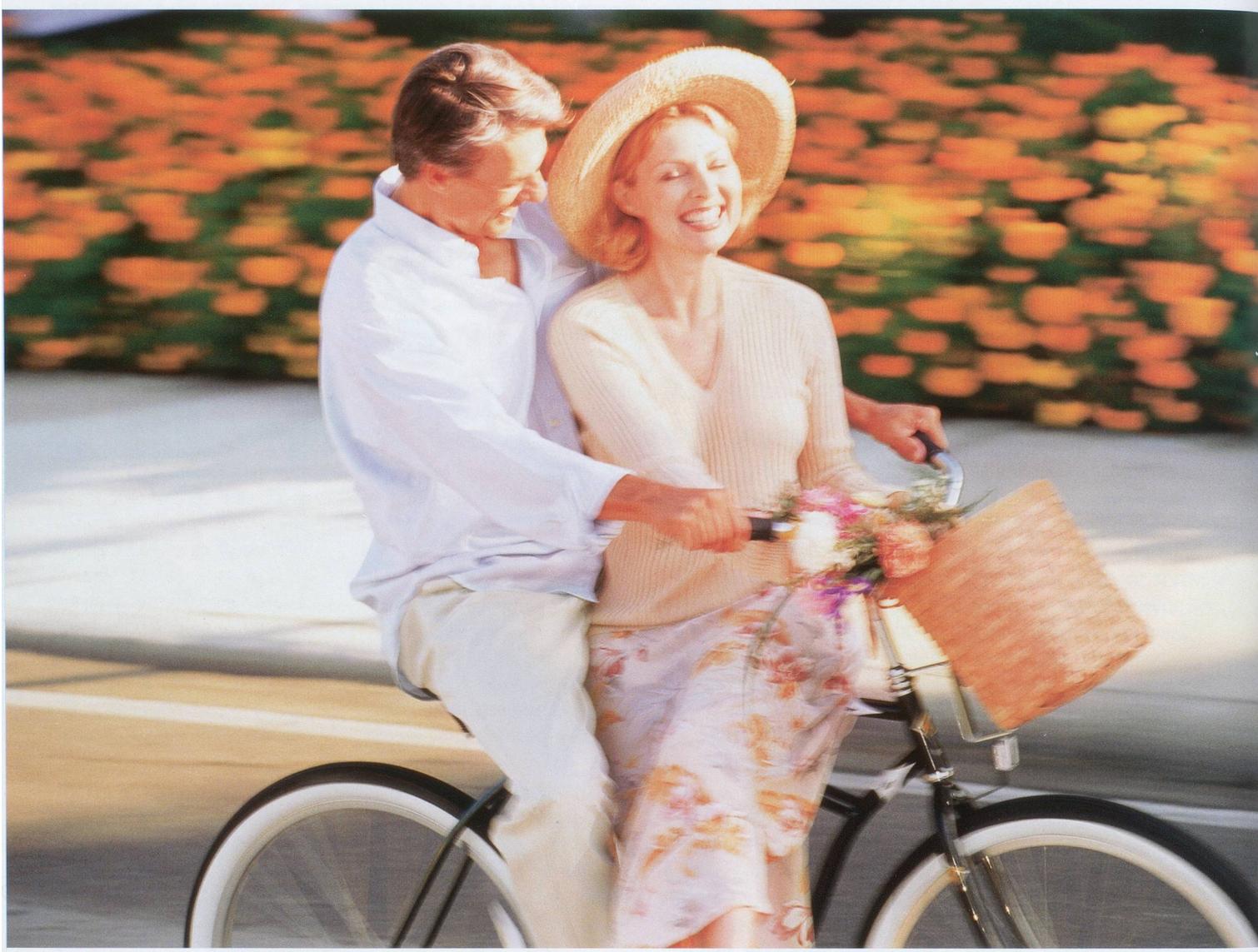
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«50+Santé» se mobilise pour



D. R.

C'est une première. La santé des 50 ans et plus fait l'objet d'une vaste enquête. «50+Santé» a pour objectif de cerner une problématique qui aurait pu paraître anecdotique dans un passé récent, mais qui devient aujourd'hui une véritable priorité.

Ce programme prévu sur trois ans – il a démarré cet été et se poursuivra jusqu'en 2007 – est né d'un constat: la promotion de la santé dans la tranche de population des 50 ans et plus, c'est-à-dire correspondant le plus souvent à la dernière décennie d'activité professionnelle, doit être prise très au sérieux si l'on veut se donner les meilleures chances d'être en forme pour la seconde moitié de sa vie. «Par le passé, les

gens prenaient leur retraite au dernier moment, avec relativement peu d'années devant eux. Aujourd'hui, on quitte le monde du travail plus tôt, volontairement ou non, avec devant soi une tranche de vie de plus en plus longue, relève Jacques A. Bury, professeur en santé publique et chef de projet. Consacrer une étude de cette importance aux 50 ans et plus n'a donc rien d'une lubie. D'autres pays se préoccupent de plus en plus de la santé

des quinquagénaires et il existe déjà en Suisse des initiatives très diverses qui vont dans ce sens, mais sans lien entre elles.»

En effet, si ce programme intercantonal – les cantons de Suisse romande ainsi que le Tessin y participent et sont réunis au sein du DiPPS (Dispositif intercantonal pour la prévention et la promotion de la santé) – est une première, il va concrètement s'appuyer sur ce qui a été mis en place ici et là. «Certaines des

des préretraités en pleine forme

nombreuses initiatives existantes aboutissent à des résultats très positifs, d'autres moins, elles sont cependant intéressantes dans tous les cas. Qu'il s'agisse de cours de préparation à la retraite ou de programmes pour une meilleure réinsertion professionnelle des plus de 50 ans – pour ne citer que deux exemples – une partie de notre mission sera de mieux comprendre pourquoi tel projet est un succès ou ne l'est pas.»

Dans un premier temps, «50+Santé» va donc se consacrer à un inventaire de tout ce qui existe en matière de promotion de la santé des quinquagénaires. «Cela nous permettra d'en analyser la pertinence, de proposer certains changements, de mettre en réseau ces différentes actions, les unes pouvant s'inspirer des autres, ce qui permettra une approche commune, donc plus efficiente de cette problématique.»

Santé psychique aussi

Jacques A. Bury relève également que «les disparités entre classes socio-professionnelles en matière de santé ne font plus aucun doute. De nombreuses études démontrent ces inégalités. C'est une réalité qu'un cadre supérieur arrivera à la cinquantaine, puis à l'âge de la retraite, le plus souvent dans de meilleures conditions qu'un ouvrier. De cela, nous devrons également tenir compte, et il y a des corrections à apporter aussi au niveau de la législation.»

L'impact des conditions de travail sur la santé est déterminant, avec des effets non seulement sur l'état physique des travailleurs mais aussi bien sûr sur leur santé psychique. «Certains métiers usent un organisme davantage que d'autres, entraînant par exemple d'importants problèmes de dos, remarque Jacques A. Bury. Ce sont des situations à prendre en considération. Cependant, dans tous les milieux professionnels, des situations conflictuelles, stressantes pèjorent de façon évidente la qualité de vie et la santé des travailleurs. Cela est d'autant plus vrai à partir de 50 ans. Quoi qu'on en dise, on se fatigue plus vite, on s'adapte moins facilement, on supporte moins les difficultés, les changements. Or, le plus souvent, on ne tient pas compte de la situation particulière des travailleurs vieillissants.»

Jacques A. Bury cite pourtant en exemple le cas d'un patron jurassien qui a vu l'ambiance de travail dans son entreprise évoluer de manière extrêmement positive depuis qu'il a décidé de consacrer toute une journée chaque semaine à se mettre à l'écoute de ses employés, de leurs inquiétudes, de leurs besoins. «Ce qui aurait pu sembler une perte de temps est finalement un gain pour tout le monde, en termes de qualité du travail et d'efficacité, l'absentéisme diminuant aussi de façon significative. De telles mesures pourraient être applicables partout. Certaines entreprises s'en préoccupent, d'autres pas. Ce sera à nous, en nous appuyant sur les résultats de notre étude, d'encourager de telles initiatives.»

Compétences à valoriser

Si l'on fait mine d'ignorer le plus souvent le fait que ces personnes sont peut-être moins résistantes, si on les considère comme étant moins compétitives, c'est que l'on néglige aussi tout ce que leur âge, donc leur expérience professionnelle, leur vécu peuvent apporter de positif dans le cadre du travail. «Il est essentiel de revaloriser les compétences et les ressources des plus de 50 ans, tant en termes de contribution à la société et au monde du travail qu'en termes de capacités personnelles à faire face aux obstacles: rupture professionnelle, chômage, approche de la retraite.»

Jacques A. Bury insiste également sur la situation des femmes. «Elles vivent souvent des situations plus difficiles que les hommes, avec des rôles multiples: professionnel, social, familial. Ceci au détriment de leur qualité de vie et de leur santé. Dans le cadre du travail, du fait de carrières qui connaissent des interruptions, elles sont aussi moins bien protégées.»

Doté d'un budget de 600 000 francs par an, cofinancé par Promotion Santé Suisse et par la CRASS (Conférence romande des affaires sanitaires et sociales), le programme «50+Santé» aboutira à des recommandations en vue de diminuer les inégalités.

Autres études

«50 ans et + en Europe». La Suisse est au nombre des douze pays engagés dans l'enquête «50 ans et + en Europe». C'est à l'Institut d'économie et management de la santé de Lausanne (IEMS) qu'a été confié le volet helvétique de ce travail, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique. Plus axée sur la politique sociale que sur une approche médicale, cette étude lancée ce printemps consiste dans un premier temps en un large sondage international.

Dans les pays industrialisés, les personnes de 50 ans et plus constituent une part toujours plus importante de la population. Or, ce phénomène démographique met sous pression les systèmes de santé et de retraite en Suisse comme en Europe. Cela suscite de douloureuses interrogations quant à l'avenir des systèmes de santé et des caisses de retraite.

«Lausanne cohorte 65+». Plus locale, cette étude a choisi d'interroger à Lausanne 3200 personnes âgées de 65 à 70 ans, c'est-à-dire nées entre 1934 et 1938. Un questionnaire leur est envoyé, dont les résultats devraient permettre de mieux analyser les problématiques suivantes: pourquoi observe-t-on dans un groupe de personnes de cet âge des états de santé différents; pourquoi certaines personnes jusque-là en bonne santé deviennent-elles fragiles; comment éviter cette fragilisation et la perte de qualité de vie qui l'accompagne. Quel que soit son état de santé, toute personne recevant ce questionnaire est invitée à y répondre – en toute confidentialité – afin que l'étude puisse véritablement représenter toute la diversité des situations personnelles.

L'étude est menée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) et bénéficie notamment de la collaboration de divers services du CHUV.

Catherine Préalaz